

# A 9 9 2 8 5 ODONET



**DESTRUCTEUR D'ODEUR ASSAINISSEUR d'ATMOSPHERE  
ODORIFÉRANT REMANENT PUISSANT  
en diffusion longue portée**

- ✓ Portatif : Application simple et rapide
- ✓ Jet diffusion intense longue portée
- ✓ Spécial locaux grands volumes
- ✓ Effet turbulent : Diffusion homogène des senteurs
- ✓ Destructeur de mauvaises odeurs
- ✓ Odoriférant puissant

Note :  
**PAMPLEMOUSSE**

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T   A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide clair
MASSE VOLUMIQUE	815 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre.
INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21 °c
ODEUR	<b>PAMPLEMOUSSE</b>
COULEUR	Incolore
G A Z   P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné autorisé	



## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Pour locaux grands volumes supérieurs à 25 m<sup>3</sup>.

**Destructeur puissant**, à dispersion instantanée par micronisation avec effet turbulent, apporte une action **rapide** neutralisante contre les molécules à odeurs désagréables.

Par ses éléments de composition, combat efficacement les différents types d'odeurs tels que :

- Odeurs nauséabondes, putrides, d'hydrogène sulfuré (H<sub>2</sub>S), provenant de fermentations des déchets, salissures organiques, détritiques en décomposition par les bactéries, dans les zones d'entrepôts de poubelles; déchetteries, etc...
- Odeurs de transpiration, de confinement, dans les salles de sports, odeurs de fumée dans les zones fumeurs, salles de réunions, dans les hôtels, restaurants, collectivités
- Odeurs de vestiaires, de sanitaires, de moisissures
- Odeurs ammoniacales, d'urines, dans les toilettes, escaliers de sous-sols et accès de parking.

Renferme des extraits végétaux odoriférants.

Apporte une ambiance nouvelle agréable et assainie permettant de rendre rapidement aux utilisateurs des locaux à atmosphère vicié.



Autres senteurs

Référence	Senteur terminale
A214181	BELLA
A215085	BLUE FRAGRANCE
A201267	BUBBLE GUM
A 97539	CITRON
A 97117	FLORALE
A201487	FRAMBOISE
A210176	KIWI
A99179	MANDARINE
A 97218	Menthe blanche
A 97540	Menthe chlorophylle
A99274	ORANGE
A 97120	Orange – vanille
A99285	PAMPLEMOUSSE
A202088	POMME
A204027	SENTEUR VIVE
A208047	THE VERT
A201310	TIARÉ

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Diffusion longue portée : jusqu'à 5 mètres.

**Pour toute application en intérieur, veiller avant de pulvériser, à l'absence de toute source d'ignition : (Flamme, cigarette, appareil électrique en fonctionnement), dans le local ou les environs.**

Appliquer par brève pulvérisation, sans pulvérisation prolongée, presser sur le diffuseur 1 seconde maximum pour un local de 25 m<sup>3</sup> minimum (pour 50 m<sup>3</sup> = 2 secondes).

Comme pour tout destructeurs d'odeurs ne pas pulvériser ou saturer les locaux en présence de personnes, petits animaux, poissons exotiques ou denrées alimentaires non hermétiquement emballées.

En cas de brumisation excessive, aérer le local avant de le rendre au trafic.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison de fonctions destructrices d'odeurs, dispersants, extraits végétaux.

## RECOMMANDATIONS



### DANGER

**H222 Aérosol extrêmement inflammable.**  
**H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.**

**H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforez, ni brûler, même après usage. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

## Utilisations réservées aux professionnels

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai pour déterminer compatibilité et application appropriés.

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. **A99285**  
Révision n° 3  
218282 HJ